



Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial

Extrait du registre des délibérations
Du Conseil d'administration

Délibération n° 2010 – 02 du 6 avril 2010

Objet : approbation des compte de gestion et compte administratif de l'exercice 2009 du budget principal

L'an deux mille dix, le 6 avril à 15h, s'est réuni au château de La Roche-Guyon, le Conseil d'Administration de l'Établissement Public de Coopération Culturelle du Château de La Roche Guyon dûment convoqué le 22 mars 2010.

Etaient présents :

Administrateurs

- Président : Jean-Pierre Muller, Vice-président du Conseil général du Val d'Oise, Conseiller général du canton de Magny-en-Vexin.
- Représentant la Préfecture du Val d'Oise : Patrice Pennel
- Représentants du Conseil général du Val d'Oise : Dominique Gillot, Vice-présidente du Conseil général du Val d'Oise, Conseiller général du Canton de Cergy-Sud – Jean-Pierre Barentin, Conseiller général du canton de Taverny, Raymond Lavaud, Conseiller général du Canton de Beauchamp
- Représentant du Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional du Vexin français : Dominique Herpin-Poulenat, Vice-présidente
- Représentant la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile de France : Clarisse Mazoyer

Personnalités qualifiées

- Personnalité désignée par l'Etat : Jean-Baptiste Bellon
- Personnalité désignée par le propriétaire : Yolaine de La Rochefoucauld

Représentants du personnel

- Emmanuelle Evrard
- Olivier Lopes

Absents-excuses ayant donné un pouvoir :

- Représentant la commune de La Roche Guyon : Christine Forge, Maire
- Propriétaire : Guy-Antoine de La Rochefoucauld
- Personnalité désignée par le Conseil général du Val d'Oise : François Dupille
- Personnalité désignée par la commune de La Roche Guyon : Daniel Lehleyder, Conseiller municipal
- Représentant le Conseil général du Val d'Oise : Gérard Seimbille, Conseiller général du Canton de Pontoise

Nombre de membres en exercice : 18

Nombre de membres présents : 11

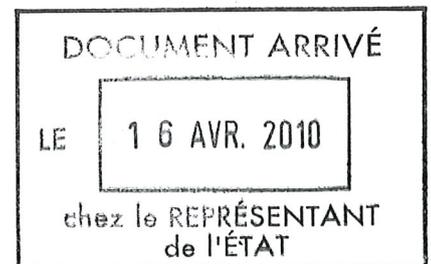
Nombres de votants : 16

Absents

- Guy Paris, Conseiller général du Canton de Vigny
- Bernard Toubanc, personnalité désignée par le Conseil général

Etaient également présents :

Véronique Flageollet-Casassus, Directrice de l'Action Culturelle du Conseil général du Val d'Oise
Gwenola Ferran, Direction de l'Action Culturelle du Conseil général du Val d'Oise
Yves Chevallier, Directeur de l'E.P.C.C. du Château de La Roche-Guyon
Marie-Laure Atger, Administratrice de l'E.P.C.C. du Château de La Roche-Guyon
Marie Christine Dodier, E.P.C.C. du Château de La Roche Guyon (pour la prise de notes)



CONSIDERANT,

- Les extraits des compte de gestion et compte administratif de l'exercice 2009 joints aux présentes ;
- Le résultat d'exploitation cumulé excédentaire de 74.595,75 € ;
- Le résultat d'investissement cumulé déficitaire de 44.568,52 €.
- Que la prise en compte des Restes à réaliser 2009 de la section d'investissement rend le résultat cumulé de la section d'investissement excédentaire de 7.107,75 €.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

VU le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002,

VU l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2003 créant l'établissement public du château de La Roche Guyon,

VU les statuts de l'E.P.C.C.,

Après en avoir délibéré, approuve le compte de gestion et le compte administratif du budget principal de l'exercice 2009.

Il décide d'affecter le résultat excédentaire de 74.595,75€ de la section d'exploitation au financement de la section d'exploitation.

Abstentions : 0

Votes contre : 0

Votes pour : 16



Pour extrait conforme au registre des délibérations

Le Président de l'E.P.C.C.
Jean-Pierre Muller

Certifiée exécutoire en vertu de la transmission à la Préfecture du Val d'Oise et de la publication le